

RAPPORT SUR LE REGISTRE CTOI DES NAVIRES EN ACTIVITÉ

Préparé par le Secrétariat de la CTOI

Ce document résume les informations reçues au titre de la résolution 07/04 de la CTOI (remplaçant les résolutions 05/04 et 98/04) relative à l'enregistrement et à l'échange d'informations sur les navires pêchant le thon et l'espadon dans la zone de compétence de la CTOI.

Soumission de la liste des navires en activité en 2006

1. Toutes les Parties contractantes et les Parties coopérantes non contractantes (CPC) de la CTOI ayant des navires pêchant les thons tropicaux, le germon et l'espadon dans la zone de compétence de la CTOI (désignée ci-dessous comme « la zone »), au plus tard le 30 juin de chaque année :
 - soumettront au Secrétaire la liste de leurs navires respectifs de plus de 24 m de longueurs hors-tout (LHT) qui ont pêché les thons tropicaux, le germon et l'espadon dans la zone pendant l'année précédente ;
 - soumettront au Secrétaire une liste de leurs navires de moins de 24 m LHT qui ont pêché les thons tropicaux, le germon et l'espadon hors de leur ZEE pendant l'année précédente.

Les informations sur l'état des déclarations relatives à la résolution 07/04 pour 2006 sont données dans le tableau 1.

Le Secrétariat a reçu des informations de 18 membres et de 3 parties coopérantes non contractantes pour l'année 2006. Tous les enregistrements (y compris historiques) ont été vérifiés par le Secrétariat afin d'identifier de possibles incohérences entre données de sources différentes.

Les nombres de navires déclarés comme ayant été en activité dans la zone de compétence de la CTOI entre 2000 et 2005 sont donnés en tableau 2.

Le Secrétariat contacte régulièrement les parties concernées afin d'identifier et de résoudre d'éventuels problèmes, dans le but d'améliorer l'exactitude des données du Registre des navires en activité.

Soumission de la liste des navires autorisés à pêcher dans les ZEE des états côtiers

3. Les CPC qui délivrent des licences à des navires sous pavillon étranger pour pêcher les thons dans la zone doivent soumettre au Secrétaire, selon le même délai, les mêmes informations sur tous les navires auxquels des licences ont été délivrées.

Les nombres de navires étrangers déclarés comme autorisés à pêcher dans la ZEE d'un état riverain de l'océan Indien sont donnés dans le tableau 3.

Pour 2006, neuf CPC (CE, France TAAF, Kenya, Madagascar, Malaisie, Oman, Seychelles, Royaume Uni – TOM et Afrique du sud) et une partie non coopérante (Singapour) et une non-CPC (Mozambique) ont fourni des informations.

Tableau 1: Registre des navires actifs pour 2005 (résolution 05/04 de la CTOI). Nombres de navires par classes de tailles déclarés par les CPC. Une case vide indique qu'aucune donnée n'a été reçue. Données d'avril 2008.

Déclarés par	Navires actifs en 2006				
	Nombre de navires	Longueur hors-tout			Tonnage
		>=24 m	<24 m	Inconnue	
Australie	10	10	0	0	✓
Belize	8	8	0	0	✓
China	67	67	0	0	✓
Comores					
Érythrée					
CE	358	89	269 ¹	0	✓
France (TAAF)	2	2			✓
Guinée	3	0	0	3	
Inde					
Indonésie	1187		1	1186	
Iran	752	239	513 ¹	0	
Japon	226			226	
Kenya					
Corée, République de	29	29			✓
Madagascar	2	2	0	0	✓
Malaisie	28	19	9	0	✓
Maurice					
Oman	24	9	15	0	✓
Pakistan					
Philippines	18	18	0	0	✓
Seychelles	44	33	11	0	⚡
Sri Lanka	0				
Soudan					
Tanzanie					
Thaïlande	9	0	0	9	
RU (terr. OI)	0				
Vanuatu					
Sénégal	3	3	0	0	✓
Afrique du sud	13	11	2		✓
Uruguay	1			1	✓

Légende tableau 1	
✓	Données déclarées
⚡	Données incomplètes
(vide)	Aucune donnée reçue

Note

Certaines flottes peuvent inclure des navires de moins de 24 m qui ne pêchent pas nécessairement hors de leur ZEE.

Tableau 2 : Registre des navires actifs (résolution 07/04 de la CTOI). Nombre de navires par classes de tailles déclarés depuis 2001 par les CPC. Une case vide indique qu'aucune donnée n'a été reçue. Données d'avril 2008.

Déclarés par	2001				2002				2003				2004				2005				2006			
	Nb navires	Longueur hors-tout		Inconnue	Nb navires	Longueur hors-tout		Inconnue	Nb navires	Longueur hors-tout		Inconnue	Nb navires	Longueur hors-tout		Inconnue	Nb navires	Longueur hors-tout		Inconnue	Nb navires	Longueur hors-tout		Inconnue
		>=24m	<24m			>=24m	<24m			>=24m	<24m			>=24m	<24m			>=24m	<24m			>=24m	<24m	
Australie	79	27	51	1	23	23	0	0	21	21	0	0	17	17	0	0	11	11	0	0	10	10	0	0
Belize	36	35	1	0	24	23	1	0	8	6	2	0	16	12	4	0	12	5	7	0	8	8	0	0
Chine	92	78	3	11	90	88	0	2	62	62	0	0	62	62	0	0	67	67	0	0	67	67	0	0
Comores																								
Érythrée																								
CE	61 ¹	61 ¹	0	0	70 ¹	56 ¹	13	1	41 ¹	41 ¹	0	0	54 ¹	54 ¹	0	0	347 ²	70	277 ²	0	358	89	269 ²	0
France (TAAF)	2	2	0	0	2	2	0	0									1	1	0	0	2	2	0	0
Guinée	3	1	0	2	3	1	0	2	3	1	0	2	3	1	0	2	3	1	0	2	3	0	0	3
Inde	3	3	0	0	3	3	0	0	2	2	0	0	2	2	0	0	4	4	0	0				
Indonésie													752 ⁴	295	208	249	1168 ⁴⁴	394	343	431	1187	0	1	1186
Iran ⁵	2029	5	2024	0	1681	6	1675	0	1772	6	1766	0	1718	8	1710	0	1731	110	1621	0	752	239	513	0
Japon	496 ³	495 ³	0	1	189	189	0	0	170	170	0	0	181	181	0	0					226	0	0	226
Kenya																								
Corée, République de					155 ³	155 ³	0	0	202 ³	201 ³	0	1	36	36	0	0	28	28	0	0	29	29	0	0
Madagascar	0				0				1	0	1	0					5	4	1	0	2	2	0	0
Malaisie	0				13	10	3	0	7	6	1	0	14	14	0	0	18	18	0	0	28	19	9	0
Maurice					5	2	3	0	7	3	4	0	8	4	4	0	8	3	5	0				
Oman	0				0				0				4	4	0	0	11	5	6	0	24	9	15	0
Pakistan	0				0				0				0											
Philippines	17	17	0	0	33	33	0	0	16	16	0	0	25	25	0	0	12	12	0	0	18	18	0	0
Seychelles	27	27	0	0	36	27	9	0	59	53	6	0	51	47	4	0	51	41	9	1	44	33	11	0
Sri Lanka													0								0			
Soudan																								
Tanzanie																								
Thaïlande	2	0	0	2	4	2	0	2	2	0	0	2	2	0	0	2	8	6	0	2	9	0	0	9
RU (terr. IO)	0				0				0				0				0				0			
Vanuatu																								
Sénégal									1	1	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	3	3	0	0
Afrique du sud	12	8	1	3	12	10	1	1	16	15	1	0	9	7	2	0	4	2	2	0	13	11	2	0

¹ - Ne comprend pas les navires ciblant l'espadon. ².- Comprend les navires de moins de 24 m ne pêchant pas forcément hors de leur ZEE. ³.- Comprend les navires actifs et les navires autorisés ne pêchant pas forcément dans l'océan Indien. ⁴.- Les autorités indonésiennes sont en train de réexaminer leurs données pour 2004 et 2005. ⁵ - Les nombres de navires de pêche incluent des navires qui opèrent exclusivement dans la ZEE ; seul le nombre de navires a été déclaré entre 2001 et 2005.

Uruguay	2	0	0	2	2	0	0	2	1	0	0	1	0				0				1	0	0	1
Panama	1	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	1	0				0			

Tableau 3 : Registre des navires autorisés pour 2006 (résolution 07/04 de la CTOI). Nombres de navires étrangers déclarés comme autorisés en 2006 à pêcher les thons et l'espadon dans la ZEE d'un état riverain de l'océan Indien. Ces déclarations ne concernent que les pays de l'océan Indien. Une case vide indique qu'aucune donnée n'a été reçue, « n/a » signifie « non applicable ». Données d'avril 2008

Déclarés par	Nombre de navires étrangers	Pavillons étrangers identifiés dans les rapports
Australie		
Belize	n/a	
Chine	n/a	
Comores		
Érythrée		
CE	0	
France (TAAF)	31	CE ; Seychelles
Guinée	n/a	
Inde		
Indonésie		
Iran		
Japon	n/a	
Kenya	72	Antilles néerlandaises ¹ ; Chine; Taïwan, Chine; CE; Japon; République de Corée; Seychelles; (pavillon non disponible pour 22 navires)
Corée, République de	n/a	
Madagascar	126	CE; Indonésie; Japon, République de Corée; Philippines; Seychelles; (pavillon non disponible pour 1 navire)
Malaisie	20	Taïwan, Chine; Honduras
Maurice		
Oman	65	Taïwan, Chine; République de Corée; Seychelles; (pavillon non disponible pour 3 navires)
Pakistan		
Philippines	n/a	
Seychelles	209	China; Taïwan, Chine; EC; France (TAAF); Japon; République de Corée; Oman; Philippines; (pavillon non disponible pour 50 navires)
Sri Lanka		
Soudan		
Tanzanie		
Thaïlande		
RU (terr. OI)	74	Antilles néerlandaises ¹ ; China; Taïwan, Chine; CE; Indonésie; Japon; République de Corée; Panama ¹ ; Seychelles
Vanuatu	n/a	
Sénégal	n/a	
Afrique du sud	0	
Uruguay	n/a	
Mozambique	142	China; Taïwan, Chine; CE; Géorgie; Indonésie Japon; République de Corée; Oman; Philippines; Seychelles

Note : ¹.- se rapporte aux navires auxiliaires